

RD-CONGO



LE COURRIER DE KINSHASA

300 FC/200 CFA

N° 3410 - VENDREDI 18 JANVIER 2019

CONTENTIEUX À L'ÉLECTION PRÉSIDENTIELLE

L'option du recomptage des voix s'éloigne



Une audience publique à la Cour constitutionnelle à Kinshasa

Depuis le 15 janvier, la Cour constitutionnelle examine le recours introduit par Martin Fayulu, qui continue de contester la victoire électorale de Félix Tshisekedi crédité de 38% des voix à la présidentielle, selon les résultats publiés par la Céni. Pour la défense de Martin Fayulu qui exige le recomptage manuel des voix, les résultats publiés par la Centrale électorale étaient différents de ceux affichés devant les bureaux de vote au soir du scrutin.

Une option que rejette le Ministère public qui a plaidé pour l'irrecevabilité de la requête pour défaut de qualité du requérant qui, en plus, n'a pas été en mesure de fournir les procès-verbaux et autres fiches des résultats prétendument issus du travail de compilation réalisé par ses équipes sur le terrain.

Page 2

RÉSULTATS PROVISOIRES DE LA PRÉSIDENTIELLE

La Céni contredite par le GEC et les médias étrangers

D'après une étude menée par Financial Times, RFI et TV5 Monde en synergie avec le Groupe d'études sur le Congo (GEC), Martin Fayulu aurait remporté la présidentielle. Un nouveau rebondissement qui n'effraie pas Félix Tshisekedi qui le met dans le panier de la spéculation. D'après Thoto Mabiku, un de ses conseillers, l'absence des « data sources » qui

auraient permis une confrontation directe des données fournies avec la vérité des urnes relativise la portée de cette étude.

Le Front commun pour le Congo conteste, tout aussi, la validité des données brandies par ces sources et parle d'un acharnement sur le processus électoral d'un pays post-conflit pour des raisons inavouées. [Page 3](#)

SITUATION POLITIQUE ET SOCIALE EN RDC

Des ONG et mouvements citoyens appellent à éviter de brûler le pays



Lecture de la déclaration

Des associations se sont insurgées, le 17 janvier, à Kinshasa contre la « tribalisation des résultats » des élections du 30 décembre 2018 ainsi que la transformation de la lutte politique en guerre tribale et ont exhorté l'ensemble de la population congolaise à la paix et à la concorde nationale.

Dans une déclaration commune, ces ONG et mouvements citoyens se disent interpellés par le risque de récupération et de manipulation politiques des conflits ethniques, tribaux et identitaires ainsi que celui d'embrasement généralisé et d'effusion de sang qu'encourt la RDC.

Page 3

FORBES 2019

La RDC 150^e au classement mondial

Le pays se trouve parmi les onze dernières destinations de la sélection mondiale du magazine américain. Ce dernier classement Forbes démontre l'important chantier qui s'impose au futur gouvernement de la République pour restaurer l'image du pays sur l'échiquier international. D'une manière globale, l'on retient une faible performance des pays africains face au reste du monde. Très loin derrière, le premier pays d'Afrique centrale, en l'occurrence le Cameroun, ne vient qu'à la 27^e place africaine et à la 133^e place mondiale. L'étude compare l'environnement des affaires dans un total de cent soixante et un pays à travers le monde.

Page 4

ÉDITORIAL

Brexit

Sauf retournement de dernière heure qui paraît peu probable – encore que dans le domaine diplomatique rien n'est jamais exclu –, tout indique aujourd'hui que le Royaume-Uni, autrement dit l'Angleterre, va rompre de façon brutale ses relations avec l'Union européenne (UE). L'on voit mal, en effet, comment ses partenaires du Vieux continent pourraient accepter la réécriture de l'accord de « Brexit » négocié tout au long des derniers mois et, encore moins, comment la Première ministre, Theresa May, pourrait convaincre sa majorité parlementaire d'accepter le texte si difficilement mis au point avec Bruxelles.

Tout indique donc aujourd'hui que la rupture sera tout à la fois complète et brutale, ce qui changera profondément la donne européenne et aura inévitablement des conséquences sur les relations de l'Union avec le reste du monde. Des conséquences que l'on peut ainsi résumer de façon très sommaire :

Perdant une bonne part du marché que sa position économique et financière lui avait procuré au sein de l'UE, Londres va devoir se retourner vers le Tiers-monde où elle a toujours de solides alliances et, dans ce contexte, l'Afrique se retrouvera au cœur de sa stratégie diplomatique. Pour des raisons qui tiennent à l'Histoire et compte tenu de la position dominante que son retrait confèrera à l'Allemagne, elle va devoir simultanément resserrer sur le plan stratégique ses liens avec les États-Unis et surtout avec la France que son départ affaiblit au sein de l'UE. Londres perdant une bonne partie de l'influence que lui conférait la City, c'est-à-dire le lieu où depuis des décennies se retrouvaient les puissances financières de la planète, une bataille va s'engager sur le sol européen pour attirer vers Paris, Berlin et autres lieux ces mêmes puissances. De la nouvelle équation économique que générera ainsi le Brexit « dur », s'il se confirme comme c'est désormais probable, surgira à bref délai une compétition entre les « Grands » dont les pays émergents tireront de grands, très grands avantages s'ils savent surfer sur la vague qui se lève.

Anticiper sur le proche avenir, même s'il n'est pas encore certain, serait, pour les peuples du grand Sud, pour nous donc, faire preuve de sagesse. L'Europe qui se divise, qui se fracture même, va, en effet, tout faire pour tenter de les séduire.

Le Courrier de Kinshasa

CONTENTIEUX MARTIN FAYULU- FÉLIX TSHISEKEDI

L'option du recomptage des voix s'éloigne

La décision de la Cour constitutionnelle qui examine, depuis mardi, le recours de Martin Fayulu en contestation des résultats publiés par la Commission électorale nationale indépendante (Céni) a été mise en délibéré.

Depuis le 15 janvier, la Cour constitutionnelle examine le recours introduit par Martin Fayulu, qui continue de contester la victoire de Félix Tshisekedi crédité de 38% à la présidentielle, selon les résultats publiés par la Céni. Remettant en cause ce résultat qu'il estime non conforme à la vérité des urnes, le candidat de la coalition Lamuka exige, dans sa requête introduite sous le label Dynamique de l'opposition, le recomptage manuel des voix. Revendiquant 61% des voix issues d'une compilation effectuée par une structure mise en place par son regroupement politique, Martin Fayulu estime être le seul « vrai président élu » tout en qualifiant de « putsch électoral » le verdict rendu par la Céni. C'est forts de ces convictions que ses avocats se sont présentés à l'audience du mardi, exigeant que les résultats soient publiés bureau de vote par bureau de vote, que les procès verbaux soient rendus publics et que les résultats soient assis sur des éléments chiffrés que le commun des Congolais

aura la latitude d'apprécier. En fait, pour les avocats de Martin Fayulu, les résultats publiés par la Céni étaient différents de ceux affichés par elle-même devant les bureaux de vote au soir du scrutin. Ce hiatus, d'après eux, a faussé les résultats finaux et, par conséquent, aura porté sur le strapontin du pouvoir celui que les Congolais n'attendaient pas. D'où leur plaidoyer en faveur du recomptage des voix afin de rassurer tout le monde. Pour la défense du Cap pour le changement, la Cour devrait carrément rejeter la requête de la Dynamique de l'opposition qu'elle estime non fondée. Et d'ajouter que, techniquement, l'opération de recomptage des voix pourrait avoir comme conséquence le dépassement de tous les délais, ou mieux des échéances post-électorales établies dans le nouveau chronogramme fixé par la Céni. Invitée en tant qu'experte, la Céni a, par le biais de son délégué, fait voir à la Cour l'impossibilité technique de procéder au recomptage des voix endéans une semaine, c'est-à-dire avant la prestation du nouveau président élu censé intervenir le 22 janvier. Ce qui n'a fait qu'apporter de l'eau au moulin du Ministère public qui a plaidé pour l'irrecevabilité de la requête de Martin Fayulu pour défaut de qualité. Et d'exhorter la Cour à rejeter l'option de recomptage des voix exigée par Martin Fayulu qui, a-t-il indiqué, n'a pas été en mesure de fournir

les procès verbaux et autres fiches des résultats issus du travail de compilation réalisé par ses équipes. Ceci, a-t-il indiqué, est amplement suffisant pour que l'instance judiciaire rejette l'option de recomptage des voix. Eu égard à cet état des choses, a-t-il conclu, la demande du requérant viole non seulement l'article 74 de la loi électorale mais aussi place les juges dans l'impossibilité de procéder à la vérification, qui est d'usage préalable au recomptage manuel des résultats. Dans le camp de Félix Tshisekedi, on continue d'afficher une certaine sérénité. Quoiqu'il en soit, l'Union pour la démocratie et le progrès social se dit prête à accepter le verdict de la Cour constitutionnelle. « Si ce recomptage des voix est une décision de la Cour constitutionnelle, le parti acceptera pour autant qu'il n'est pas imposé par des puissances étrangères », avait indiqué Vidiye Tshimanga, porte-parole de Félix Tshisekedi. La décision de la Haute Cour a été mise en délibéré. Rappelons que selon la loi électorale, le recomptage des voix relève « du pouvoir d'appréciation du juge » et constitue « une mesure extraordinaire d'instruction à laquelle le juge peut recourir après avoir épuisé toutes les autres vérifications d'usage ».

Alain Diasso

SPÉCULATION DANS LES OPÉRATIONS DE CHANGE

La BCC remet la pendule à l'heure

L'institut d'émission prend, de ce fait, une mesure visant à éviter la spéculation constatée sur le terrain ainsi que la volatilité sur le marché des changes.

Dans un communiqué publié le 15 janvier, le gouverneur de la Banque centrale du Congo (BCC), Déogratias Mutombo, note que les opérateurs du marché ne peuvent, dans le cadre

de leurs transactions d'achat et vente des devises contre le franc congolais, appliquer un taux vendeur excédant 2,5% du taux acheteur. Le gouverneur de l'institut d'émission, qui attire l'attention du public et de la confédération des cambistes manuels du Congo, souligne que cette mesure vise à éviter la spéculation et la volatilité sur le marché des changes et ne

porterait pas préjudice aux dispositions du décret loi n°0004 du 31 janvier 2001 relatif au régime des opérations en monnaie nationale et étrangères en République démocratique du Congo. Cette mesure ne remettrait nullement en cause, à l'en croire, l'option libérale de l'économie nationale, les taux de change étant déterminés par l'offre et la demande sur le marché.

Lucien Dianzenza

LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE Les Dépêches de Brazzaville sont une publication de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)
Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse
Secrétariat : Raïssa Angombo

RÉDACTIONS

Directeur des rédactions : Émile Gankama
Assistante : Leslie Kanga
Photothèque : Sandra Ignamout

Secrétaire général des rédactions :

Gerry Gérard Mangondo
Secrétaire des rédactions : Clotilde Ibara
Rewriting : Arnaud Bienvenu Zodialo, Norbert Biembédi, François Ansi

RÉDACTION DE BRAZZAVILLE

Rédacteur en chef : Guy-Gervais Kitina,
Rédacteurs en chef délégués :
Roger Ngombé, Christian Brice Elion
Service Société : Parfait Wilfried Douniama (chef de service) Guillaume Ondzé, Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko
Service Politique : Roger Ngombé (chef de service), Jean Jacques Koubemba, Firmin Oyé

Service Économie : Quentin Loubou (chef de service), Fiacre Kombo, Lopelle Mboussa Gassia

Service International : Nestor N'Gampoula (chef de service), Yvette Reine Nzaba, Josiane Mambou Loukoulou, Rock Ngassakys
Service Culture et arts : Bruno Okokana (chef de service), Rosalie Bindika
Service Sport : James Golden Eloué (chef de service), Rominique Nerplat Makaya
ÉDITION DU SAMEDI :
Quentin Loubou (Coordination), Durly Emilia Gankama

RÉDACTION DE POINTE-NOIRE

Rédacteur en chef : Faustin Akono
Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki, Prosper Mabonzo, Séverin Ibara
Commercial : Mélaïne Eta
Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikomat : Immeuble Les Palmiers (à côté de la Radio-Congo Pointe-Noire).
Tél. (+242) 06 963 31 34

RÉDACTION DE KINSHASA

Directeur de l'Agence : Ange Pongault
Chef d'agence : Nana Londole
Rédacteur en chef : Jules Tambwe Itagali
Coordonnateur : Alain Diasso
Économie : Laurent Essolomwa, Gypsie Oïssa
Société : Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi
Culture : Nioni Masela
Sports : Martin Enyimo

Comptabilité et administration : Lukombo
Caisse : Blandine Kapinga
Distribution et vente : Jean Lesly Goga

Bureau de Kinshasa : 4, avenue du Port - Immeuble Forescom commune de Kinshasa
Gombé/Kinshasa - RDC -
Tél. (+243) 015 166 200

MAQUETTE

Eudes Banzouzi (chef de service)
Cyriaque Brice Zoba, Mesmin Boussa, Stanislas Okassou, Jeff Tamaff.

INTERNATIONAL

Directrice : Bénédicte de Capèle
Adjoint à la direction : Christian Balende
Rédaction : Camille Delourme, Noël Ndong, Marie-Alfred Ngoma, Lucien Mpama, Dani Ndungidi.

ADMINISTRATION ET FINANCES

Directrice : Lydie Pongault
Secrétariat : Armelle Mounzeo
Chef de service : Abira Kiobi
Suivi des fournisseurs :
Comptabilisation des ventes, suivi des annonces : Wilson Gakosso
Personnel et paie :
Stocks : Arcade Bikondi
Caisse principale : Sorrelle Oba

PUBLICITÉ ET DIFFUSION

Coordinatrice, Relations publiques : Mildred Moukenga
Chef de service publicité : Rodrigue Ongagna

Assistante commerciale : Hortensia Olabouré
Commercial Brazzaville : Erhiade Gankama
Commercial Pointe-Noire : Mélaïne Eta Anto

Chef de service diffusion de Brazzaville : Guylin Ngossima
Diffusion Brazzaville : Brice Tsébé, Irin Maouakani
Diffusion Kinshasa : Adrienne Londole.
Diffusion Pointe-Noire : Bob Sorel Moubelé Ngonu

TRAVAUX ET PROJETS

Directeur : Gérard Ebami Sala

INTENDANCE

Coordonnateur général: Rachyd Badila
Coordonnateur adjoint chargé du suivi des services généraux: Jules César Olebi
Chef de section Electricité et froid: Siméon Ntsayouolo
Chef de section Transport: Jean Bruno Ndokagna

DIRECTION TECHNIQUE (INFORMATIQUE ET IMPRIMERIE)

Directeur : Emmanuel Mbengué
Assistante : Dina Dorcas Tsoumou
Directeur adjoint : Guillaume Pigasse
Assistante : Marlaine Angombo

IMPRIMERIE

Gestion des ressources humaines : Martial Mombongo
Chef de service prépresse : Eudes Banzouzi
Gestion des stocks : Elvy Bombete
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo
Tél. : (+242) 05 629 1317

eMail : imp-bc@adiac-congo.com

INFORMATIQUE

Directeur adjoint : Abdoul Kader Kouyate
Narcisse Ofoulou Tsamaka (chef de service), Darel Ongara, Myck Mienet Mehdi, Mbengué Okandzé

LIBRAIRIE BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Émilie Moundako Éyala (chef de service), Eustel Chrispain Stevy Oba, Nely Carole Biantomba, Epiphanie Mozali
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo

GALERIE CONGO BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Chef de service : Maurin Jonathan Mobassi.
Astrid Balimba, Magloire NZONZI B.

ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale
www.lesdepechesdebrazzaville.com
Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville, République du Congo /
Tél. : 06 700 09 00 /
Email : regie@lesdepechesdebrazzaville.fr
Président : Jean-Paul Pigasse
Directrice générale : Bénédicte de Capèle
Secrétaire général : Ange Pongault

SITUATION POLITIQUE ET SOCIALE EN RDC

Des ONG et mouvements citoyens appellent à éviter de brûler le pays

Des associations se sont insurgées, le 17 janvier, à Kinshasa contre la tribalisation des résultats des élections du 30 décembre 2018 ainsi que la transformation de la lutte politique en guerre tribale et exhorté l'ensemble de la population congolaise à la paix et à la concorde nationale.

Dans une déclaration commune lue au Palm Beach, dans la commune de la Gombe, par le président de l'Association congolaise pour l'accès à la justice (Acaj), Me Georges Kapiamba, les acteurs de la société civile ont félicité le peuple congolais pour sa mobilisation, malgré les graves manquements de la Commission électorale nationale indépendante, pour la tenue des élections afin d'obtenir une alternance politique en République démocratique du Congo (RDC). Mais, conscients de leur rôle dans le processus démocratique dans le pays, ces acteurs ont motivé leur action par le souci de sauvegarder les acquis de leur engagement et de leur lutte pour le changement politique, économique et social. Ils se disent également interpellés par le risque de fragilisation des acquis des élections du 30 décembre 2018 dont l'expression du suffrage populaire bien qu'entachée de graves irrégularités. La société civile note, en effet, que cette expression population a été une sanction sans appel contre le régime sortant qui, « *comme par un tour de passe-passe, se retrouve majoritaire aux futures assemblées provinciales et nationale* ».

Un risque de récupération et de manipulation politiques

Les ONG et mouvements citoyens se disent aussi interpellés par le risque de récupération et de manipulation politiques des



La presse, lors de l'activité/Adiac

conflits ethniques, tribaux et identitaires ainsi que celui d'embrassement généralisé et d'effusion de sang. Ils rappellent que le Congo, qui est le seul bien commun à tous les filles et tous les fils de ce pays, ne doit pas brûler. « *Il n'a pas besoin de sang supplémentaire* », ont-ils souligné.

Pour éviter au pays cette situation décriée, ils ont lancé un appel à l'ensemble de la population congolaise, aux ONG et mouvements citoyens à œuvrer pour la paix, l'unité, la concorde nationale et la sauvegarde des acquis de la lutte commune dont l'alternance au sommet de l'Etat. « *Que chacun, en ce temps, un discours de paix et de fraternité* », ont-ils souligné. Aussi la société civile a-t-elle salué le recours, par deux des candidats malheureux à la présidence de la République, aux

instances judiciaires pour trancher les contentieux électoraux, conformément à la législation en la matière. Elle, par ailleurs, appelé les instances de justice habilitées à dire le droit avec indépendance et impartialité. Aux principaux leaders de l'opposition, les ONG et mouvements citoyens signataires de la déclaration ont exhorté à un rapprochement rapide et à un dialogue sincère pour le bien du peuple congolais pour qui ils disent agir, dans un intérêt suprême de la nation, transcendant les considérations individuelles et partisans de leurs structures politiques respectives.

La société civile a promis de demeurer vigilante pour que le nouveau président de la République et son futur gouvernement respectent les droits humains ainsi que les libertés fondamentales et luttent contre la gabegie financière, l'impunité, le clientélisme et le culte de per-

sonnalité. Elle a aussi promis de réaliser, dans un avenir proche, une évaluation sans complaisance du processus électoral, afin de tirer des leçons pour la consolidation de la démocratie. En outre, les signataires de la déclaration ont exigé le rétablissement, sans délai, de la connexion internet, des SMS et des médias dont les signaux ont été coupés car constituant des moyens par excellence de communication qui peuvent contribuer à apaiser les esprits. Dans cet appel, la société civile a voulu dénoncer le risque élevé de manipulation tribale (la volonté de tribaliser la victoire électorale) et de combat ethnique, appeler les deux leaders de l'opposition (Félix Tshisekedi et Martin Fayulu) à se rencontrer pour parler un même langage au lieu de disperser les forces. Me Georges Kapiamba voit en cette victoire des mou-

vements citoyens et des ONG, avec la réussite de l'instauration de l'alternance au sommet de l'Etat, le commencement de leur lutte « *Il faudra vraiment des réformes qui exigent la vigilance* », a-t-il insisté.

Victoire des ONG et des mouvements citoyens

La société civile pense qu'elle a engrangé, avec l'évolution actuelle de la situation politique, une victoire dont les acquis sont palpables. Elle a, dans cette optique, notamment avoué avoir fait échec aux tentatives de modification de la Constitution et à un troisième mandat pour le président sortant. Elle se félicite également d'avoir obtenu l'organisation des élections et l'alternance au sommet de l'Etat, étant donné que c'est l'une de figures de l'opposition qui va diriger le pays pendant les cinq ans à venir. Mais, pour elle, un effort doit être maintenu afin de consolider ces acquis et en obtenir encore d'autres, notamment dans l'annihilation de la corruption, de la gabegie financière, du clientélisme, de la violation des droits fondamentaux de l'homme, etc.

Les organisations signataires de ce communiqué sont notamment les principaux mouvements citoyens réunis au sein du Collectif d'action de la société civile, l'Acaj, l'Asadho, Conafed, Rodhesis, Recic, Cenadep, Proddes, Les Congolais debout, Femmes debout, Lucha, Il est temps; Compte à rebours, Maison de laïcité de Kinshasa, Forum citoyen et Filimbi.

Lucien Dianzenza

RÉSULTATS PROVISOIRES DE LA PRÉSIDENTIELLE

La Céni contredite par le GEC et les médias étrangers

D'après les investigations menées par Financial Times, RFI et TV5 Monde en synergie avec le Groupe d'études sur le Congo (GEC), Martin Fayulu aurait remporté la présidentielle du 30 décembre 2018. Un nouveau rebondissement qui n'effraie pas le camp de Félix Tshisekedi qui le met dans le panier de la spéculation.

Alors que la Cour constitutionnelle examine le recours introduit par Martin Fayulu en contestation des résultats de la présidentielle du 30 décembre 2018 tels que publiés par la Commission électorale nationale indépendante (Céni) donnant Félix Tshisekedi vainqueur avec 38%, deux fuites exceptionnelles des documents viennent, comme qui dirait, de jeter le pavé dans la mare. Il s'agit des résultats des investigations menées par un groupe des médias étrangers dont le Financial times, TV5 Monde et Radio France inter-

nationale (RFI) en collaboration avec le GEC, un institut de recherche de l'Université de New York.

Il ressort du rapport de ces recherches que Félix Tshisekedi aurait usurpé la victoire électorale à Martin Fayulu qui, d'après ces documents, serait le vrai gagnant de la présidentielle du 30 décembre. Selon ces sources, 87% des suffrages auraient été exprimés en faveur du candidat de la coalition Lamuka. Telle serait la vraie mesure de la cote réalisée par Martin Fayulu, à en croire le premier document qui cite une base des données

attribuées à la Céni. L'autre document auquel le groupe des médias précités fait état est celui produit par la Conférence épiscopale nationale du Cingo et porte sur 42,92 des voix.

Les deux documents, avec les révélations qu'ils apportent, ont jeté l'émoi dans la classe politique et semé la confusion dans les esprits quant à la personne qui a réellement remporté la présidentielle du 30 décembre. A l'Union pour la démocratie et le progrès social (UDPS), comme toujours, la sérénité reste toujours de mise avec, à la clé, le doute émis sur les données fournies par ces médias. « *Quand on fait une analyse statistique, il faut mettre les data sources à la disposition d'autres per-*

sonnes pour qu'ensemble, on conforte cette vérité », a déclaré Thoto Mabiku, un des conseillers de Félix Tshisekedi cité par RFI. Et d'ajouter : « *L'analyse statistique consiste à des faits clairement prouvés scientifiquement qui sont d'abord la fiabilité des data sources, ce qui n'est pas clair maintenant parce que vous dites que c'est attribué à la Céni* ». Autrement dit, l'UDPS refuse l'authenticité des données ainsi fournies; lesquelles n'ont pas été mises sur la place publique. Pour Thoto Mabiku, ceci n'est que de la pure spéculation avec, en toile de fond, la difficulté de confronter les données publiées avec la vérité.

Même type de réaction du côté du Front commun pour

le Congo qui conteste, tout aussi, la validité de ces documents. « *C'est un acharnement sur le processus électoral d'un pays post-conflit pour des raisons que nous ne comprenons pas* », a réagi Barnabé Kikaya Bin Karubi, le conseiller diplomatique de Joseph Kabila. Pour cet officiel, la République démocratique du Congo est bien sur la voie démocratique qu'elle s'est tracée et est en train de se reconstituer pour être le levier de la démocratie en Afrique centrale. « *Nous attendons que la Cour constitutionnelle fasse son travail et nous dise de quoi il est question. Et le Congo va avancer* », a-t-il ajouté.

Alain Diasso

FORBES 2019

La RDC 150^e au classement mondial

Le pays se trouve parmi les onze dernières destinations de la sélection mondiale du magazine américain. Pour rappel, il s'agit d'une étude qui compare l'environnement des affaires dans un total de cent soixante et un pays à travers le monde.

Le dernier classement Forbes démontre l'important chantier qui s'impose au futur gouvernement de la République pour restaurer l'image du pays sur l'échiquier international. Chaque année, ce magazine d'affaires classe les meilleures destinations dans le monde des affaires. Au total, cent soixante et un pays sont évalués sur la base de quinze critères, notamment le droit de propriété, l'innovation, les taxes, la corruption, la liberté (personnelle, économique et monétaire), la bureaucratie, la protection des investisseurs, la disponibilité de la main d'œuvre, les infrastructures, la taille du marché et la qualité de vie. Même s'il n'a pas, du moins pour le moment, l'ampleur du célèbre Doing business de la Banque mondiale (BM), le classement de Forbes bénéficie de plus en plus d'une certaine crédibilité. En Afrique, son retentissement est très important.

Au sujet des résultats du continent africain, le meilleur pays pour faire des affaires en 2019 est l'Île Maurice. A l'échelle mondiale (cent soixante et

un pays classés), ce pays insulaire très attractif occupe la 39^e place. Un succès indiscutable car le même Etat revient également en tête de peloton dans l'étude Doing business de la BM.

Dans le top dix africain de Forbes, l'on retrouve en deuxième position l'Afrique du Sud (59^e au classement mondial), puis le Maroc (62^e au classement mondial), les Seychelles (66^e mondial), la Tunisie (82^e mondial), le Rwanda (90^e mondial), le Kenya (93^e mondial), le Ghana (94^e au rang mondial) et l'Égypte (95^e classement mondial). Très loin derrière, le premier pays d'Afrique centrale, en l'occurrence le Cameroun, ne vient qu'à la 27^e place africaine et à la 133^e place mondiale. Il est suivi, deux rangées plus loin, de l'Angola à la 30^e place africaine et 138^e place mondiale. Puis, il y a le Gabon (37^e place africaine et 147^e place mondiale), le Burundi (38^e place africaine et 149^e place mondiale) et la RDC (39^e place africaine et 150^e). D'autres pays de la sous-région viennent en quelque sorte boucler le top 50 africain.

D'une manière globale, l'on retient une faible performance des pays de la région face au reste du monde. Une bonne majorité d'entre eux vient en bas du tableau de Forbes. Plus grave encore, sept pays africains figurent parmi les dix pires destinations pour faire des affaires en 2019.

Laurent Essolomwa

CRÉATION D'ENTREPRISES

La Guinée équatoriale met en place un guichet unique

Lancé au courant de la semaine, le guichet unique permet aux investisseurs et aux entreprises de créer une entreprise en sept jours dans le quatrième plus grand producteur de pétrole en Afrique.

Le guichet unique, explique-t-on, fournira un support d'informations adéquat aux futurs entrepreneurs et leur permettra de démarrer leurs activités dans les plus brefs délais. Cette démarche de la Guinée équatoriale, indique-t-on, devrait être très positive pour les entreprises et placer le pays au même niveau que ses concurrents régionaux et mondiaux. Elle témoigne également de la volonté politique du pays de réformer et fait écho à l'engagement du président Obiang Nguema Mbasogo de voir le Plan de développement économique national: Horizon 2020 être pleinement mis en œuvre. « Nos clients sont ravis de cette mesure. En tant que société, nous travaillons à encourager les investissements dans le pays, à faire en sorte que les investisseurs puissent effectuer une transition en douceur et bien fonctionner. Ce guichet unique est un développement opportun car, la Guinée équatoriale s'attend à des milliards d'investissements au cours de son année énergétique 2019. Le guichet unique constitue une étape cruciale pour la réalisation des objectifs de diversification économique et de réduction de la pauvreté du pays dans le cadre de son Plan de développement économique national : Horizon 2020 », a déclaré Santiago Olo Lima, directeur pour la Guinée équatoriale du cabinet juridique Centurion Law Group.

La Guinée équatoriale a redoublé d'efforts pour séduire la communauté internationale et renforcer son attractivité pour les investisseurs ces dernières années. Le pays a adhéré à l'Organisation des pays exportateurs de pétrole en 2017 et dirige à présent l'initiative LNG 2 Africa, qui vise à créer de nouveaux marchés pour le gaz naturel africain. « C'est une période passionnante pour la Guinée équatoriale et Centurion est bien placé pour aider les investisseurs à naviguer dans le secteur de l'énergie du pays », a pour sa part ajouté NJ Ayuk, PDG de Centurion.

Dans le cadre de son année de l'énergie 2019, la Guinée équatoriale accueille également le congrès et l'exposition de l'Appo Cap VII, du 1^{er} au 5 avril, et le 5^e forum des pays exportateurs de gaz en novembre. Cette année verra aussi se dérouler la troisième conférence économique nationale. Ces événements devraient attirer des milliards d'investissements dans les secteurs de l'énergie et des infrastructures du pays. Les solutions à guichet unique permettent aux entreprises de gérer tous les permis et processus nécessaires à la création d'une entreprise dans un guichet unique, réduisant ainsi la bureaucratie et éliminant les tracasseries administratives. Celles-ci ont été progressivement mises en œuvre dans le monde et en Afrique, entraînant une augmentation des investissements locaux et étrangers et favorisant la croissance des petites et moyennes entreprises.

Patrick Ndungidi

MERCATO D'HIVER

Mbemba vers Celtic Glasgow, Mpoku, Luyindama et Ndongala restent en Belgique

Le mercato d'hiver n'est pas encore arrivé à son terme, les mouvements et autres rumeurs de transferts continuent d'être de mise. Et les Congolais sont tout autant concernés.

Le défenseur polyvalent Chancel Mbemba, apprend-on, pourrait prendre la direction de Celtic Glasgow en Ecosse. Très peu utilisé à Porto au Portugal (quatre apparitions) où il est arrivé en été dernier, l'ancien joueur de Newcastle en Angleterre, d'Anderlecht en Belgique et du FC MK de Kinshasa est visiblement à la recherche du temps de jeu. Et Celtic Glasgow qui avait déjà manifesté son intérêt pour lui avant son départ de Newcastle réitère son attention. Selon le média écossais The Scottish Sun, le club portugais voudrait s'attacher les services du milieu de terrain de Celtic Glasgow Olivier Ntcham avec une somme de quatorze millions de livres Sterling, incluant également le défenseur international congolais dans la transaction.

L'entraîneur de Porto, Sérgio Conceição, est très intéressé par le profil du milieu de terrain espoir français venu de Manchester United à l'été 2017. Du côté de Celtic Glasgow, l'offre de Porto paraît abordable car, le contrat de son défenseur international belge Dedryck Boyata expire en juin prochain, et l'arrivée de Mbemba va suppléer en cas de départ de Boyata. Depuis son arrivée au Portugal, Chancel Mbemba n'a disputé que deux matchs en championnat. Il était aligné le 15 janvier en Coupe pour la deuxième titularisation de la saison aux côtés de l'international portugais Pepe, venu



Chancel Mbemba,



Paul-José Mpoku



Dieumerci Ndongala

au début de ce mercato.

Pour sa part, le milieu organisateur international congolais Paul-José Mpoku pourrait ne pas quitter le Standard de Liège en ce mercato d'hiver. La direction des Rouches a repoussé l'offre de New England Revolution, club évoluant en Major League Soccer (MLS), le championnat nord-américain de football. Le club américain a fait une proposition de quatre millions d'euros. Mais les dirigeants du Standard de Liège, tenant à conserver leur effectif, ont débouté cette demande. Selon Walfoot.be, un autre club turc de premier plan s'était également renseigné pour Paul-José Mpoku, avant de partir quand ils ont appris le montant du transfert. Christian Luyindama Neka-

dio, un autre international congolais des «Rouches», courtisé par le club russe de Krasnodar pour un montant de 5,5 millions d'euros, va lui aussi rester au club.

Ayant pris sa retraite internationale, l'attaquant congolais Dieumerci Mbokani Bezua a positivement relancé sa carrière à Antwerp en Belgique après ses passages à Dynamo de Kiev, Hull City, Norwich City. L'ancien joueur du Standard de Liège, passé également par Monaco et Wolfsburg, n'écarte pas une possibilité de tenter une nouvelle aventure ailleurs à la fin de cette saison. « Il y a déjà eu une discussion avec la direction mais, je n'ai encore reçu aucune proposition. Je reste ambitieux et ne veux rien exclure. Si une offre intéres-

sante arrive, je l'étudierais mais je ne suis pas contre de rester en Belgique », a-t-il confié à Het Laatste Nieuws.

Genk (D1 Belgique) n'entend pas laisser partir son ailier droit international congolais, Dieumerci Ndongala, convoité par trois des grands clubs turcs, Galatasaray, Besiktas et Fenerbahçe. Le club belge n'est pas intéressé pour un transfert dans l'immédiat, a indiqué son directeur technique, Dimitri De Condé. Arrivé à Genk en juillet 2018, Dieumerci Ndongala a fait son trou, ayant inscrit cinq buts en trente et une rencontres et délivré sept passes décisives, toutes compétitions confondues.

Martin Engimo

AFRIQUE SUBSAHARIENNE

Les emprunts sur les marchés obligataires ont atteint 33,5 milliards de dollars en 2018

La région a battu un nouveau record de mobilisation des ressources financières sur les marchés obligataires (locaux ou internationaux) en 2018, avec un montant total de 33,5 milliards de dollars. Les Eurobonds, à eux seuls, ont permis aux pays de cette région de mobiliser 16,5 milliards de dollars selon Standard & Poor's, un niveau record lui aussi.

L'accroissement des déficits publics, la détérioration des balances de paiement, la volonté de faire face à des baisses de réserves en devises et l'arrivée à échéance de précédentes dettes, ont incité les entreprises et les Etats à emprunter de manière significative, d'autant que la volatilité sur les marchés occidentaux a poussé de nombreux investisseurs sur des produits obligataires des économies émergentes et frontières, plus rentables. Pour les banques d'investissement arrangeuses de ces opérations, cela a été une année positive, car elles y ont engrangé 101,7 millions

de dollars de revenus, pour un nombre total de 51cinquante-une opérations. Les meilleures affaires ont été réalisées par Barclays, JP Morgan et Deutsche Bank, qui ont vu leurs revenus dans ce segment progresser de manière non-négligeable en Afrique subsaharienne. Il est, toutefois, important de relever que du point de vue du marché obligataire global, les sollicitations en provenance de l'Afrique subsaharienne sont allées décroissant au fil des trimestres, à mesure qu'évoluaient les taux sur les marchés asiatiques et américains. On note aussi, qu'une seule

émission d'Eurobonds a été enregistrée dans la région et c'était le fait du Nigéria (2,86 milliards de dollars). L'année 2019 sera très suivie. Des pays comme la Côte d'Ivoire, le Ghana ou encore le Kenya, ont déjà indiqué qu'ils arriveront sur le marché obligataire international. Mais sur la région tout entière la position des agences de notation est un peu partagée. Moody's voit une perspective négative, tandis que S&P est beaucoup plus dans la stabilité. Les deux sont cependant unanimes, la croissance sera de nouveau au rendez-vous.

Josiane Mambou Loukoula et Agence Ecofin

BRÈVES

Libye

Au moins cinq personnes ont été tuées et vingt autres blessées dans de nouveaux combats entre des milices rivales, le 16 janvier au sud de la capitale libyenne, faisant voler en éclats un accord de cessez-le-feu conclu en septembre sous l'égide de l'ONU. Les combats ont repris en dépit d'un avertissement de la mission de l'ONU en Libye (Manul) qui a mis en garde contre toute violation de l'accord de trêve de septembre. « Toute partie qui initie une confrontation sera tenue pleinement responsable », averti la Manul. L'armée nationale libyenne a annoncé parallèlement le même jour avoir lancé une opération militaire pour « purger le sud des groupes terroristes et criminels ». Entre fin août et début septembre, des combats opposant des groupes armés venant d'autres villes de l'ouest libyen et des milices tripolitaines ont fait au moins cent dix-sept morts et plus de quatre cents blessés.

Cameroun

Plusieurs associations, dont Reporters sans Frontières (RSF) et la Fédération internationale des ligues des droits de l'Homme, ont demandé à Paris la libération de l'ancien patron de la radio et télévision publique camerounaise, incarcéré à Yaoundé depuis trente mois. Amadou Vamouké avait été arrêté en juillet 2016 et placé en détention provisoire pour « détournement de fonds publics ». Aucun élément à charge ni aucun témoin n'ont été apportés par l'accusation depuis le début de son procès dont la plupart des quinze audiences qui se sont déjà tenues n'ont duré qu'une poignée de minutes. Le journaliste doit comparaître le 22 janvier pour la seizième fois en un an et demi. RSF a annoncé la saisine du groupe de travail sur la détention arbitraire de l'ONU pour obtenir sa libération. « Après deux ans et demi derrière les barreaux sans avoir été condamné, le caractère arbitraire de la détention ne fait aucun doute », estime Arnaud Froger, responsable du bureau Afrique de RSF.

Ethiopie

L'Éthiopie a déployé des soldats contre une faction armée d'un groupe d'opposition récemment légalisé qui braque des banques et attaque des habitants de la région d'Oromia, dans l'ouest du pays. Les autorités ont arrêté 835 membres armés du Front de libération des Oromo (OLF) impliqués dans les troubles. Ces troubles dans le deuxième pays le plus peuplé d'Afrique sont le dernier défi en date auquel est confronté le Premier ministre, Abiy Ahmed, qui, depuis son arrivée au pouvoir l'année dernière, a réussi à rallier les Éthiopiens à ses réformes spectaculaires alors même que les violences interethniques faisaient rage. Ces changements concernent notamment des groupes d'opposition comme l'OLF, qui a été autorisé à revenir en Éthiopie après avoir signé un accord de paix en août dernier.

Niger

Peter Maurer a annoncé l'ouverture prochaine d'un bureau du Comité international de la croix rouge (CICR) à Tillabery sur la frontière entre le Niger, le Burkina Faso et le Mali après s'être rendu à Diffa et Agadez pour évaluer les besoins humanitaires. Comparant la réalité du terrain et l'attention de la communauté internationale pour la région, le président du CICR a estimé que cette « attention est insuffisante ». Il promet dès lors de parler à différentes instances internationales (forum économique mondial, réunion du conseil des droits de l'homme...) des problèmes du sahel et surtout de l'importance « d'une action humanitaire et de développement plus poussée ».

Egypte

La Banque chinoise d'import-export (China Eximbank) a accordé à l'Égypte un prêt de 1,2 milliard de dollars destiné à financer la construction d'une ligne de métro léger, long de 68 km, reliant Le Caire à la nouvelle capitale administrative. 461 millions de dollars serviront à financer les infrastructures et 739 millions de dollars seront affectés à l'acquisition du matériel roulant. Le taux d'intérêt qui sera appliqué à ce prêt, dont la durée de remboursement s'étale sur cinq ans, est de 1,8%. Cinq entreprises publiques et trois entreprises privées participent à la construction du réseau du métro léger dans un délai de deux ans. Le projet de construction d'une nouvelle capitale administrative, dont le coût global s'élève à quelque 45 milliards de dollars, avait été annoncé, en mars 2015, par le gouvernement égyptien.

Afrique

Le cabinet Henley & Partners a publié son classement 2019 des passeports les plus puissants. Encore une fois le podium mondial est dominé par le Japon alors qu'aucun pays africain ne figure dans le top 10. Sur le continent, le Top 5 est dominé par les Seychelles (27e mondial), Maurice (51e mondial), l'Afrique du Sud (53e mondial), le Botswana (82e mondial) et la Namibie (68e mondial). Quant au classement des cinq derniers du continent, il est composé de l'Éthiopie (96e mondial), de la Libye et du Soudan du Sud (97e mondiaux), du Soudan (99e mondial), de l'Erythrée (100e mondial) et de la Somalie (103e mondial). Notons que la plus grande progression a été réalisée par la Guinée équatoriale dont le classement a évolué de trois places.

Josiane Mambou Loukoula et AFP

IMPRIMERIE DU BASSIN DU CONGO

Un outil industriel performant rapide.

OFFSET
NUMÉRIQUE
SÉRIGRAPHIE
PELLICULAGE
DOS CARRÉ COLLÉ
CONCEPTION GRAPHIQUE





UNE LARGE GAMME DE PRODUITS



Journaux



Magazines



Cartes de visite



Livres

Calendriers

Flyers, Affiches

PRESSE

Quotidiens
Hebdomadaires
Mensuels
Numéros spéciaux...

OFFSET

Chemises à rabat
Magazines
Livres
Dépliants
Documents administratifs
Calendriers
Flyers
Affiches
Divers

+242 06 951 0773
+242 05 629 1317
imp.bc@adiac-congo.com

84, boulevard Denis-Sassou-N'Guesso
Brazzaville - République du Congo

LUTTE CONTRE LE CHANGEMENT CLIMATIQUE

L'ONU invite les Etats membres à accélérer les efforts en 2019

L'appel a été lancé le 16 janvier par le secrétaire des Nations unies, António Guterres, au cours d'une assemblée générale sur la question.

Le responsable de l'Organisation des Nations unies (ONU) a demandé aux pays membres d'augmenter cette année les efforts pour contrer les effets négatifs du changement climatique, dans le but de mettre en œuvre un développement durable et utiliser au mieux les nouvelles technologies. Rappelant les acquis importants de l'année dernière, António Guterres a souligné que malgré des vents contraires, la valeur ajoutée doit être prouvée. Et cela ne peut se faire que grâce aux engagements concrets qui peuvent être pris. Faisant une rétrospection sur les réalisations de l'ONU, son secrétaire général a précisé que parmi les actions menées, figure le cessez-le-feu négocié par son institution au Yémen pour mettre fin aux catastrophes humanitaires et l'accord de paix conclu au Soudan du Sud. « Après des années d'efforts, la mission de maintien de la paix des Nations unies au Liberia a réalisé positivement son travail, en

consolidant les succès d'autres opérations des Nations unies en Afrique de l'ouest, à Madagascar, au Mali, aux Maldives et au Liberia », a-t-il ajouté, en spécifiant qu'en dehors de ces actions, il y a aussi l'organisation des élections importantes dans certains pays et qui se sont déroulées avec succès grâce au soutien actif de l'ONU.

Relever les trois défis du XXI^e siècle

Insistant sur le fait que l'humanité vit aujourd'hui dans un monde en mutation rapide, le secrétaire général de l'ONU a invité les dirigeants du monde à doubler considérablement leurs efforts afin de relever les trois défis du XXI^e siècle, à savoir le changement climatique, le développement durable et les nouvelles technologies.

En ce qui concerne le changement climatique, Antonio Guterres a assuré qu'il convoquerait un sommet sur le climat, le 23 septembre pro-



António Guterres

chain. L'objectif sera de mobiliser les dirigeants politiques, les entreprises et la société civile sur l'épineuse question.

Quant aux nouvelles technologies, il a souligné qu'il y aura des stratégies à mettre sur pied, capables d'offrir de nouvelles possibilités en matière de soins de santé, d'éducation et d'assistance humanitaire. Mais, pour ce faire, il est question aussi s'attaquer aux risques négatifs, tels que les perturbations du marché du travail, la militarisation de l'intelligence artificielle et le dark web.

« Ce qui unit l'ONU, c'est un ensemble de valeurs, notamment les valeurs universelles de la charte des Nations unies.

Aujourd'hui, ces valeurs sont attaquées dans le monde entier. Alors que, nous ne devrions pas oublier les leçons des années 1930 et ne pas donner la place aux discours de haine, à l'intolérance ou à la xénophobie », a précisé le secrétaire général, avant de rappeler que les progrès réalisés en 2018 sur des enjeux cruciaux, en particulier l'adoption à Katowice, en Pologne, du programme de travail relatif à l'Accord de Paris sur le climat et l'adoption à Marrakech, au Maroc, du pacte mondial pour des migrations sûres, ordonnées et régulières ne doivent pas être oubliés.

« Nous devrions nous sentir

encouragés par ces succès », a-t-il estimé, tout en déplorant le fait que « beaucoup de gens considèrent encore l'ONU comme inefficace, lourde et bureaucratique. Alors que, nous voulons tous une organisation plus agile, plus efficace et plus souple. C'est pourquoi, nous nous réformons de manière ambitieuse pour mieux servir les gens. Car, après deux ans de discussions et de décisions sur la réforme de l'ONU, l'année 2019 verra une ONU renouvelée », a promis Antonio Guterres, soulignant que ces progrès ne devaient pas laisser la place à la complaisance.

« Ainsi, pour répondre aux besoins et aux attentes des personnes que nous servons, il faut accélérer le travail. Et cela commence par accélérer efficacement la montée en puissance de la diplomatie », a-t-il signifié. C'est la raison pour laquelle, a précisé le secrétaire général, il est inscrit dans le programme des Nations unies le renforcement du partenariat avec l'Union africaine pour consolider les acquis en faveur de la paix sur le continent et faire pression pour l'obtention des solutions durables au Mali, dans le Sahel, au Soudan du Sud, en Somalie, en République centrafricaine et en République démocratique du Congo.

Rock Ngassakys

« Ce qui unit l'ONU, c'est un ensemble de valeurs, notamment les valeurs universelles de la charte des Nations unies. Aujourd'hui, ces valeurs sont attaquées dans le monde entier. Alors que, nous ne devrions pas oublier les leçons des années 1930 et ne pas donner la place aux discours de haine, à l'intolérance ou à la xénophobie »

ADIAC

Toute l'actualité
Du Bassin du Congo
EN VIDÉO



AGENCE D'INFORMATION
D'AFRIQUE CENTRALE

LES DÉPÊCHES
DE BRAZZAVILLE

LE COURRIER
DE KINSHASA

+336 11 40 40 56

info@adiac.tv

84, boulevard Denis-Sassou-N'Gessou
Brazzaville - République du Congo

www.adiac.tv



SANTÉ PUBLIQUE

L'hôpital de Talangai affiche 84,2% de taux de guérison

La performance a été révélée par le directeur général de l'hôpital de référence du sixième arrondissement, Raphaël Issoibeka, à l'occasion de la revue annuelle des activités de la structure sanitaire, le 17 janvier à Brazzaville. Il a, par ailleurs, fustigé les mauvaises pratiques auxquelles il faudra s'attaquer cette année.

Le rapport d'activités de l'hôpital de référence de Talangai, présenté par son directeur général, Raphaël Issoibeka, affiche une mention bien, s'il faut s'en tenir aux statistiques. 84,2% de taux de guérison, 2,9% de taux de mortalité brut, 1,1% de taux d'évasion. « *Le taux d'hospitalisation est en baisse* », a-t-il précisé.

Il a, par ailleurs, évoqué la disponibilité des médicaments et dispositifs médicaux. Allusion faite à l'acquisition des antirétroviraux, des



Les membres du Comité de direction suivant la présentation du rapport d'activités / Photo DR

« Le taux d'hospitalisation est en baisse »

antituberculeux et la dotation de sept cent-vingt kits de césarienne à la gynéco-obstétrique, entre autres. S'agissant de la campagne de dépistage du cancer du col de l'utérus et du sein, menée en 2018, sur les cent cinquante-sept femmes

dépistées, il y a eu cent cinq cas normaux, trente et une anomalies bénignes et vingt et un cas d'anomalies suspectes.

Les travaux de réhabilitation et

de construction ont également été réalisés notamment au niveau des services cliniques et médico-techniques.

Des mauvaises pratiques

Les pages sombres du rapport soulignent à grands traits des comportements déviants contraires au serment d'Hippocrate. Le rançonnage

des patients, la facturation illicite des actes anesthésiques par les anesthésistes, les déperditions des fonds dans les circuits parallèles, la vente illégale des médicaments de mauvaise qualité. L'existence des pharma sacs dans la majorité des services, ainsi que le détournement des patients vers les cabinets médicaux et de soins privés allongent la liste des antivaleurs déplorées. « *Cette année, nous devons mettre fin à ces pratiques qui n'honorent pas notre structure. Ce sera pour nous une année de dure labeur* », a indiqué le directeur général de l'hôpital de référence de Talangai. Ouvrant les travaux de la revue annuelle 2018 des activités de l'hôpital de référence de Talangai, l'administrateur maire Privat Ndéké, qui est par ailleurs président du Comité de gestion dudit hôpital, a exhorté l'ensemble des acteurs à s'impliquer pour l'amélioration de l'offre et de la qualité des soins au bénéfice de la population. Les travaux de cette revue, qui permettront d'élaborer le plan de travail budgétisé 2019, prendront fin le 18 janvier.

Rominique Makaya

GHANA

Assassinat d'un journaliste d'investigation

Un journaliste d'investigation qui avait participé à une vaste enquête sur la corruption dans le foot africain a été abattu par balles mercredi soir alors qu'il rentrait chez lui à Accra, la capitale ghanéenne.

Ahmed Husein faisait partie de l'équipe de reporters infiltrés dirigée par le célèbre journaliste Anas Aremeyaw Anas, qui a fait éclater l'an dernier un vaste scandale de corruption et de matchs truqués, conduisant à de lourdes sanctions des instances internationales.

Un officier de police a expliqué à l'AFP sous couvert d'anonymat que le journaliste avait reçu des balles à la poitrine et au cou

dans sa voiture, tirées par des hommes qui n'ont pas encore été identifiés.

Le journaliste assassiné avait récemment déposé plainte après qu'un député du parti au pouvoir eut diffusé sa photo à la télévision nationale, promettant une récompense à qui le passerait à tabac.

Anas Aremeyaw Anas a réagi jeudi sur le réseau social Twitter: «Triste nouvelle, mais nous

ne serons pas réduits au silence. Repose en paix, Ahmed».

La Commission nationale des médias a condamné cet acte et a appelé la police à mener une enquête approfondie. «Il est dans l'intérêt de la nation d'arrêter les auteurs de ce crime», a déclaré le président de la commission, Yaw Boadu Ayebofo.

De nombreux journalistes ghanéens ont également condamné sur les réseaux sociaux l'assassinat du journaliste de 34 ans, qui a joué un rôle clé dans la récente enquête d'Anas Aremeyaw Anas. «Number 12», un documentaire explosif sorti en juin 2018, piégeait des dizaines d'arbitres ghanéens et du continent ainsi que plusieurs dirigeants de la Fédération ghanéenne, dont son président, en leur proposant des pots-de-vin.

Suite au scandale, plus de cinquante arbitres africains ont été suspendus par la Confédération africaine de football (CAF). Le président de la fédération ghanéenne, Kwesi Nyantakyi, avait été filmé avec des «investisseurs» potentiels (des journalistes infiltrés) à qui il faisait miroiter de juteux contrats avec le gouvernement ghanéen, en échange de plusieurs millions de dollars. Il a démissionné de ses fonctions, après avoir été suspendu pour trois mois par la Fédération internationale de Football (Fifa).

INSÉCURITÉ MARITIME

La piraterie en fort développement dans le golfe de Guinée en 2018

Les attaques de pirates en mer ont progressé dans le monde en 2018, entraînées par un bond des actes de piraterie dans le golfe de Guinée en Afrique de l'Ouest.

Deux cent un attaques ont été recensées l'an dernier, contre cent quatre-vingts en 2017, indique le Bureau maritime international (BMI) dans son rapport annuel sur la piraterie publié cette semaine.

En Afrique de l'Ouest, les attaques répertoriées dans les eaux bordant la Côte d'Ivoire jusqu'à la République démocratique du Congo (RDC) ont plus que doublé l'an dernier : les six navires détournés dans le monde en 2018 l'ont été dans cette zone, ainsi que treize cas de tirs sur des bateaux sur dix-huits, et la vaste majorité des kidnappings contre des rançons.

«Il y a un besoin urgent de renforcement de la coopération et de partage d'information entre les pays qui bordent le golfe de Guinée pour que des actions efficaces puissent être entreprises contre les pirates», responsables d'un nombre croissant de kidnappings et détournements de navires, a expliqué un porte-parole du Bureau.

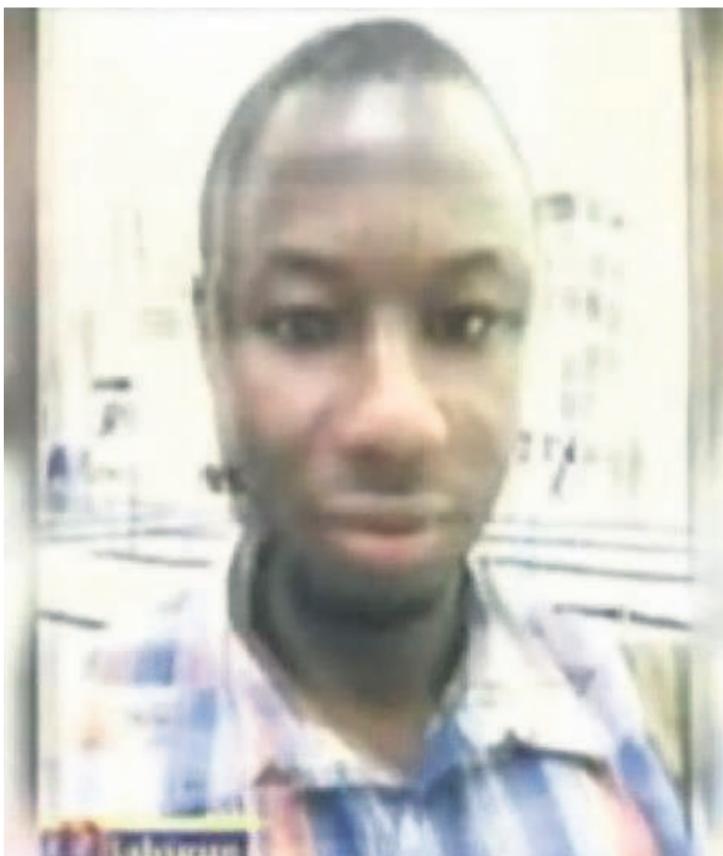
Installé à Kuala Lumpur en Malaisie, le BMI a vu une hausse importante des violences au dernier trimestre 2018 dans la région, avec des navires attaqués par des pirates bien au-delà des eaux territoriales, et des équipages kidnappés et emmenés au Nigeria où ils ont été retenus prisonniers dans l'attente de rançon, note le rapport.

Sur cette période, quarante-un kidnappings ont été enregistrés au large du Nigeria, selon le Bureau qui observe que les pirates s'aventurent de plus en plus loin et s'attaquent à un éventail plus large de navires, des bateaux de pêche aux plus grands vraquiers. Le golfe de Guinée est maintenant plus touché par la piraterie que le golfe d'Aden, la zone maritime située entre la corne de l'Afrique (Somalie) et la péninsule arabique qui a longtemps été la zone la plus infestée de pirates en Afrique.

Le développement de la piraterie dans le golfe de Guinée, qui abrite les deux principaux pays producteurs de pétrole d'Afrique, le Nigeria et l'Angola, perturbe les routes maritimes internationales et coûte des milliards de dollars à l'économie mondiale. Les dix-sept pays de la région tentent depuis quelques années de renforcer leurs moyens d'intervention et leur collaboration avec l'aide notamment des États-Unis et de la France.

AFP

AFP



LES MUCODEC REVIENNENT A MINDOULI



La Fédération des MUCODEC annonce la réouverture de son agence de MINDOULI, à partir du 21 janvier 2019.

Le siège de l'agence rénovée est situé sur la place du marché de la localité.

Populations de MINDOULI et des environs, vous êtes les bienvenues dans votre nouvel espace d'accueil !

MUCODEC, encore plus proche de vous !



AGENCE PROXIMA : RÉNOVÉE POUR MIEUX VOUS SERVIR



Suivez-nous sur :    



Ecoute - Qualité - Client

Tél.: 81 88

Email : eqccongo@bgfi.com

www.groupebgfi.com



BGFI Bank

EDUCATION

Plus de cent enseignants finalistes affectés dans la Likouala et la Cuvette ouest

La deuxième vague des finalistes des écoles professionnelles de l'enseignement déployés dans les deux départements a quitté Brazzaville le 17 janvier par la route nationale n°2.



Les enseignants finalistes pendant les formalités du voyage/Adiac

Les soixante-dix enseignants finalistes affectés dans la Cuvette ouest et les quarante-trois autres dans la Likouala sont transportés par la société Océan du Nord. Il s'agit du deuxième convoi mis en route par le gouvernement après le premier constitué de cent soixante-deux affectés dans les départements de Pointe-Noire, Kouilou et Lékoumou. Ceux des départements des Plateaux, de la Sangha et du Niari prennent leur départ ce 18 janvier pour regagner leurs lieux d'affectation.

Sortis de l'École normale supérieure, de l'École nationale des instituteurs, de l'École nationale des beaux-arts et du Collège d'enseignement technique féminin, ils sont affectés au préscolaire, au primaire, au collège et au lycée.

Pour s'assurer de leur départ, la Coordination des diplômés des écoles professionnelles de l'enseignement était sur les lieux. Le ministère de l'Enseignement primaire, secondaire et de l'alphabétisation a été représenté par le directeur général des ressources humaines et de l'administration scolaire, Jean Fidèle Otalou.

Parfait Wilfried Douniama

DISTRICT DE NYANGA

Les jeunes entendent créer des activités génératrices de revenus

La couche juvénile de la sous-préfecture, dans le département du Niari, a émis, le 14 janvier à l'issue d'une assemblée générale tenue à Brazzaville, le souhait d'être compétitive dans tous les secteurs d'activités porteuses de revenus pour développer leur contrée.



Une vue des jeunes de Nyanga (Adiac)

La création de l'association dénommée Dynamique, amour et rêves de Nyanga (DARN), a expliqué son président Lionel Ngodjo Louvosso, vise le développement de cette localité pour la rendre compétitive en unissant toutes ses filles et tous ses fils. A travers ce groupement, a-t-il poursuivi, les jeunes discuteront des problèmes qui concernent leur district afin de trouver les solutions les mieux adaptées. « La DARN veut être un outil qui symbolise le chemin du progrès de Nyanga et une véritable force de propositions qui pourra, d'ailleurs, jouer sa partition même sur la scène nationale », a indiqué Lionel Ngodjo Louvosso.

Il a, par ailleurs, exhorté ses amis à croire que le rayonnement de leur district dépend d'eux-mêmes en vendant mieux son image. « Pour relever les défis, nous devons associer à notre détermination des valeurs de paix, d'unité, de tolérance, d'acceptation de l'autre, du vivre ensemble et du mieux vivre ensemble en rejetant les antivaleurs telles que la manipulation, les afabulations et les violences de tout genre », a-t-il déclaré.

Cette assemblée générale qui a marqué également la sortie officielle de la DARN a permis la mise en place de son bureau exécutif et de sa commission de contrôle et de vérification.

Le bureau exécutif est composé de quinze membres, sous la direction de Lionel Ngodjo Louvosso. La commission de contrôle et de vérification de trois membres est dirigée par Jobelin Pama Ngoyo. Sa présidente d'honneur est la ministre de la Jeunesse et de l'éducation civique, Destinée Hermella Doukaga.

Notons que cette rencontre s'est déroulée en présence du président des sages du département du Niari, Jean-Baptiste Youndouka. Ce dernier a rappelé aux jeunes de Nyanga les vertus de l'amour, les appelant à les matérialiser pour le développement de leur district.

Lydie Gisèle Oko

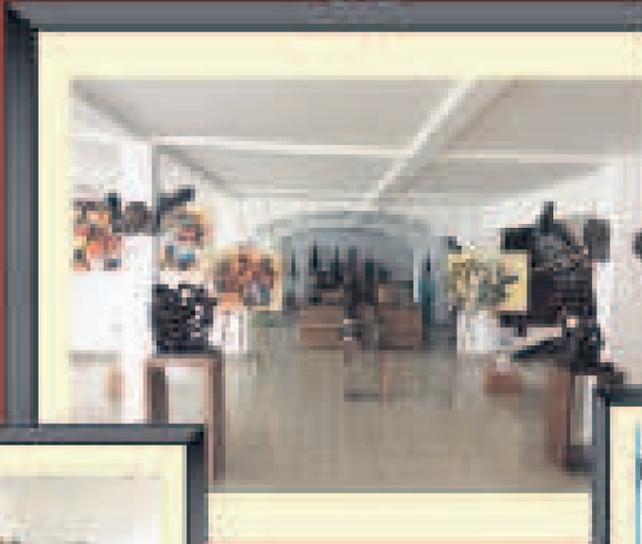
VISITEZ LE MUSÉE GALERIE DU BASSIN DU CONGO

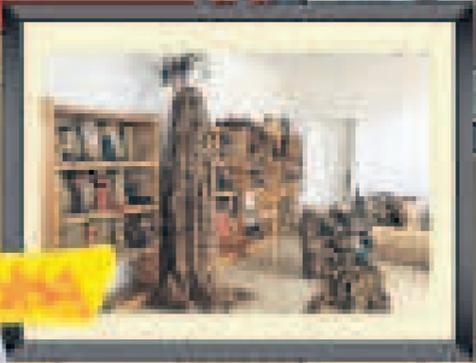
du LUNDI
à VENDREDI (9h-17h)
et SAMEDI (9h-13h)

Expositions et projections

Sculptures Peintures
Céramiques Musique

L'art ancien de la Tradition et la Modernité




Situé sur 84 Boulevard Denis Sassou Nguesso
immeuble les manguiers (Mpa) dans l'enceinte des Dépêches de Brazzaville

JUSTICE

L'affaire André Okombi Salissa renvoyée au 31 janvier

Le ministère public, principal accusateur qui a formulé la demande à la Cour, a évoqué des raisons d'Etat sans en donner plus de détails.

La première audience publique dans l'affaire qui oppose le ministère public et l'Etat congolais à André Okombi Salissa, accusé d'atteinte à la sûreté intérieure de l'Etat, de détention illégale d'armes et munitions de guerre, ouverte le 17 janvier, n'a duré qu'une dizaine de minutes. A la demande du procureur général près la Cour d'appel de Brazzaville, Michel Oniangué, qui a insisté sur la manifestation de la vérité, l'affaire a été renvoyée au 31 janvier, a-t-il dit, pour des raisons d'Etat.

Une demande qui n'est pas contraire aux intérêts de la partie civile, a indiqué Me Emmanuel Oko, l'un des avocats de l'Etat. Sans avoir les mêmes sentiments que la partie civile, Me Éric Yvon Ibouanga, un des avocats-conseils d'André Okombi Salissa, a reconnu que le ministère public était le responsable de cette procédure. Il a dit ne pas avoir les mêmes sentiments que la partie civile car, l'accusé est en détention depuis près de vingt-quatre mois.

« Nous n'objectons pas à cette demande de report parce que c'est l'accusation qui nous a présenté le dossier de fixation d'audience et nous nous

sommes préparés pour cela. Maintenant, nous souhaitons qu'il y ait une sérénité parce que vous ne connaissez pas les conditions dans lesquelles notre client est détenu. C'est pour cette raison que nous souhaitons qu'il vous plaise de bien vouloir renvoyer l'audience à une date ultérieure en tenant compte du fait que M. André Okombi Salissa est en détention depuis près de vingt-quatre mois, en violation des dispositions que vous connaissez », a plaidé Me Ibouanga.

Après avoir écouté toutes les parties prenantes dans cette affaire, le premier président de la Cour d'appel de Brazzaville, Christian Oba, n'a pas tergiversé. « L'observation du procureur général acquiert l'attention de la cour puisque vous évoquez des raisons d'Etat. C'est vous l'accusateur; la Cour ne voit pas comment débattre cette affaire sans vous », peut-on résumer la décision du renvoi de l'affaire à la prochaine audience.

Notons que l'ancien ministre et député de Lékana, dans le département des Plateaux, candidat malheureux à l'élection présidentielle de 2016, est en détention



L'accusé André Okombi Salissa dans la salle d'audience/DR

provisoire depuis son arrestation, le 23 janvier 2017.

S'agissant de l'ambiance autour et dans l'enceinte du Palais de jus-

tice, voire dans la salle d'audience, l'atmosphère a été quelque peu détendue par rapport au procès du général Jean-Marie Michel Mo-

koko lors duquel la presse avait maille à partir avec des éléments de la force publique.

Parfait Wilfried Douniama

CHU

Plus de quatre volets à charge pour le nouveau directeur général adjoint

Au terme de son installation le 17 janvier patronnée par le directeur de cabinet du ministre de la Santé et de la population, Florent Balandamio, Ulrich Judaicël Biez entend, avec le concours de tous, sortir la maison du gouffre dans lequel elle se trouve aujourd'hui.

En vertu des dispositions du décret n°88/622 du 30 juillet portant organisation et fonctionnement du Centre hospitalier universitaire (CHU) de Brazzaville et du décret n°2002-39 du 30 novembre 2002 fixant les attributions et la composition des organes de gestion et de tutelle, le nouveau directeur général adjoint aura en charge plusieurs dossiers importants. Ceux-ci se rapportent, entre autres, au volet n°1 relatif au climat social et satisfaction des usagers. Il s'agit de contribuer à établir un dialogue franc et constructif avec les partenaires sociaux et les représentants des différentes catégories professionnelles du CHU, axé sur la résolution de leurs principales revendications; veiller à la mise en place des outils de gestion de la satisfaction des usagers; participer à redorer l'image du CHU auprès des usagers, notamment en améliorant les services d'accueil et d'orientation; mettre en place des parcours qualité pouvant aboutir à des certifications



Ulrich Judaicël Biez, le nouveau directeur général adjoint du CHU, répondant à la presse de renommée internationale.

Sur la gouvernance, la feuille de route prévoit de participer à l'élaboration des plans opérationnels annuels de mise en œuvre du Projet d'établissement hospitalier; faire le suivi régulier de l'exécution de ce projet à partir des tableaux de bord dûment établis par le directeur général; accompagner le directeur

général dans la mise en œuvre des recommandations issues des missions d'audit institutionnel, organisationnel et financier; s'assurer du fonctionnement régulier des organes consultatifs; veiller à l'amélioration de la coordination médico-administrative du CHU par l'implication et la responsabilisation des soignants dans la rationalisation de

la gestion administrative, technique, financière et comptable du CHU; participer à l'implantation des méthodes et outils de la gouvernance hospitalière et clinique, etc.

Les volets 3 et 4 portent, quant à eux, sur les soins et services de santé en s'assurant, entre autres, de la mise en place et de l'application effective des procédures et protocoles de soins et services: du renforcement des capacités du personnel à tous les niveaux; de la coordination de l'élaboration et de la mise en œuvre de la stratégie de la recherche en santé du CHU (...). Le directeur général sortant du CHU, Jérémie Mouyokani, a rappelé, à titre introductif: « Le poste de directeur général adjoint a déjà existé et existe dans un décret de 1988 à la création du Centre hospitalier universitaire de Brazzaville et la remise à flot de ce poste aujourd'hui participe au processus de renforcement du CHU que nous avons engagé depuis que nous avons pris

les fonctions à la tête de cet établissement ».

Emu d'avoir été nommé et après avoir adressé ses remerciements au président de la République, au Premier ministre et au ministre de la Santé et de la population, le nouveau directeur général adjoint, Ulrich Judaicël, a pour sa part indiqué: « Je sais que la tâche est difficile et complexe. Le tableau de notre maison commune a été très bien décrit au niveau de la représentation nationale, tout le monde a suivi; la situation est difficile mais pas impossible, parce que nous savons compter sur le génie congolais. Nous pensons que nous allons nous mettre ensemble, parce qu'il s'agit de notre maison commune. Nous devons la sauver; il est question que nous la sauvions. Et je pense que chacun et chacune de nous mettra du sien pour relever la maison; la sortir du gouffre dans lequel elle se trouve aujourd'hui ».

Guillaume Ondzé

MINISTRE DE L'INTERIEUR
ET DE LA DECENTRALISATION

DIRECTION GENERALE DE L'ADMINISTRATION
DES FINANCES ET DE L'EQUIPEMENT

DIRECTION DES RESSOURCES HUMAINES

N° _____/MID/DGAFE/DRH.-

REPUBLIQUE DU CONGO
Unité - Travail - Progrès

AVIS DE CONCOURS

Le ministre de l'intérieur et de la décentralisation porte à la connaissance du public, qu'il sera organisé les 16 et 17 février 2019 à Brazzaville, un concours d'entrée au cours de formation des officiers subalternes de police à l'Ecole nationale supérieure de police.

Ce concours est ouvert aux jeunes gens des deux (02) sexes de nationalité congolaise, âge de 26 ans au plus pour les titulaires d'une licence et de 28 ans au plus pour les titulaires d'une maîtrise ou d'un master de l'enseignement supérieur.

Les dossiers de candidature à déposer à la direction générale de l'administration, des finances et de l'équipement, comportent les pièces suivantes :

- une demande d'inscription au concours adressée au Directeur général de l'administration, des finances et de l'équipement ;
- une copie de l'acte de naissance ;
- une photocopie en couleur de la carte nationale d'identité ;
- une copie certifiée du diplôme exigé ;
- un extrait du casier judiciaire datant de moins de trois (3) mois ;
- un certificat de nationalité datant de moins de trois (3) mois ;
- quatre (04) photos format identité.

La date limite de dépôt des dossiers est fixée au 31 janvier 2019 à 15 heures, le cachet de la direction générale de l'administration, des finances et de l'équipement faisant foi. /-

Fait à Brazzaville, le 10 JAN. 2019

Pour le Ministre de l'Intérieur et de la Décentralisation,
par ordre, le Directeur Général de l'Administration,
des Finances et de l'Équipement


Colonel Jules EBOUA

Une société industrielle recherche :

Logisticien/ne

Une société industrielle recherche :

Logisticien/ne

Missions :

- Gérer et manager les transporteurs, les transitaires et négocier les conditions tarifaires ;
- Garantir l'envoi des produits finis ;
- Organiser, coordonner et superviser les activités logistiques ;
- Répartir les moyens et les ressources nécessaires à l'activité ;
- Conseiller la direction en matière de logistiques ;
- Définir les moyens de transport adéquat ;
- Gérer les dépôts de stockage :
 - Gérer le suivi des stocks des matières première et l'approvisionnement des lignes de production
 - Repérer les risques de ruptures de flux et définit des solutions correctives ou préventives (approvisionnement et gestion du carburant)
 - Pratique des inventaires
- Planifier les besoins en produits finis à partir des prévisions de vente et des stocks existants à long terme ;
- Définir la politique de gestion des flux et le planning de production (S'occuper de la régulation et la circulation des flux de production entrants ou sortants) ;
- Assurer la cohérence du travail avec les besoins de la production et/ou des magasins.

Votre profil :

- Issu(e) d'une formation Bac +3, vous justifiez d'une expérience d'au moins 3 années dans le domaine ainsi que de solides compétences en management d'équipe de production et/ou logistique.
- Maîtrise des outils du pack office

Envoyer lettre de motivation et CV à : employons@gmail.com

Référence de l'offre (à préciser dans l'objet de votre courrier de candidature) : **801**

VILLA À VENDRE À POINTE-NOIRE

Quartier aéroport - OCI (MPITA)

La villa comprend :

-Un (1) bâtiment à usage d'habitation composé de : 1 salon, 3 chambres à coucher, 1 cuisine, 1 salle de bain avec toilettes et studio avec salle de bain et toilettes.

-un (1) terrain libre à bâtir.

Le bâtiment est équipé d'électricité et d'eau.

La parcelle clôturée et contigüe au terrain de l'Ex-foyer AGIP (ENI) est située juste en face du Consulat de la république du Cameroun, à 30 mètres de l'avenue bitumée Stanislas BATCHI reliant la direction départementale de l'OCI et l'ancien foyer AGIP (ENI). Elle se trouve donc dans le quartier résidentiel et industriel (Ex-Kronembourg) longeant la route de l'aéroport.

Tél. : (+242) 05 531 47 90 / 06 931 47 90.

AVIS DE RECHERCHE

La famille Dhou recherche leur fille, Noely Thecia Dhou Apowe, âgée de 15 ans, fréquentant l'école Leclaire-montia, Mille logements, à Kintélé. Elle est sortie du domicile familial, le 11 janvier 2019, habillée en tenue scolaire. Toute personne ayant retrouvé ou connaissant la fille est priée d'informer la famille au numéro : 06 808 77 51 / 06 672 10 57 / 06 959 61 31.

Référence : 196 bis de la rue Abala, à Talangaï, ou Kintélé Fleuve (arrêt Kiki Nguesso) en face de la maison de l'ancien ministre Andely.



 LES DÉPÊCHES
DE BRAZZAVILLE
www.lesdepêchesdebrazzaville.com

BON PLAN!
RECRUTEMENT

Distribuez nos produits &
Gagnez de l'argent

**FILLES
JEUNES ET DYNAMIQUES**
rejoignez notre équipe marketing

Brazzaville : 05.532.01.09

Pointe-Noire : 06.963.31.34

84, bd Denis-Sassou-N'Guesso,
immeuble Les Manguiers (Mpila),
Brazzaville, République du Congo

CEMAC

La BDEAC dotée de nouveaux documents fondamentaux

Réunie le 16 janvier à Brazzaville, l'assemblée générale de la Banque de développement des Etats de l'Afrique centrale (BDEAC) a procédé à l'adoption des statuts et des textes portant la stratégie globale du financement de la banque sous-régionale.

Le règlement intérieur de l'assemblée générale de la BDEAC a également été adopté au cours de cette rencontre qui a regroupé les actionnaires de la banque.

Ces nouveaux documents ont été approuvés dans le cadre des réformes de la BDEAC, évoquées par les chefs d'Etat des pays membres de la Communauté économique et monétaire d'Afrique centrale (Cemac) lors du sommet d'octobre dernier à N'Djamena au Tchad.

« Ces réformes ont été transcrites dans les textes de la BDEAC. C'est une réunion capitale pour le renouveau, la renaissance de la banque », a indiqué le ministre tchadien chargé des Finances, Allali Mahamat Abakar.

« Une réunion qui essaie de mettre la BDEAC aux standards internationaux pour qu'elle réponde aux attentes et aux besoins de nos économies actuellement en souffrance », a-t-il ajouté.

Président sortant de l'assemblée générale de la BDEAC, le ministre tchadien des Finances a estimé que l'adoption de ces textes consacre la relance des bases de la réforme de cette institution communautaire.

Les nouveaux documents de la BDEAC n'autorisent plus au président de la banque de présider le conseil d'administration, charge désormais assurée par le président de l'assemblée générale en l'occurrence un ministre des



Le présidium lors de l'ouverture de l'assemblée générale

« Une réunion qui essaie de mettre la BDEAC aux standards internationaux pour qu'elle réponde aux attentes et aux besoins de nos économies actuellement en souffrance »

Finances des pays de la sous-région.

Par ailleurs, dans la même optique, il a été mis en place des comités d'audit, de paiement des salaires et de crédit de la BDEAC. En sa qualité de président entrant de l'assemblée générale de la Banque de développement des Etats de l'Afrique centrale, le mi-

nistre camerounais des Finances, Louis Paul Motaze, a rappelé la nécessité de renforcer les performances de cette banque en charge du financement des projets de développement communautaire.

« La BDEAC a un rôle essentiel notamment en cette période particulière qui est celle d'une crise

économique dans la CEMAC. Elle peut aider les Etats à financer un certain nombre de projets d'infrastructures et d'intégration dont nous avons besoin pour relancer la croissance. Il faut tout faire pour que l'action qui va être menée soit celle de plus d'efficacité », a-t-il renchéri.

Christian Brice Elion

MÉDIAS

La carte de presse désormais disponible

Le Conseil supérieur de la liberté de communication a enfin amorcé, le 17 janvier, lors de la cérémonie d'échange de vœux, la délivrance de la carte de presse au profit d'un échantillon de journalistes honoraires. Les responsables et promoteurs d'organes de presse sont appelés à fournir les dossiers des journalistes actifs évoluant dans leurs médias afin que cette pièce leur soit établie.

Pour le lancement du livret professionnel, le régulateur a choisi d'honorer en premier quelques anciens professionnels de la plume et du micro, ayant marqué de leurs empreintes ce métier jusqu'à leur retraite. Ils étaient au total huit journalistes honoraires à avoir reçu leur carte d'identité professionnelle des mains du président du Conseil supérieur de la liberté de communication (CSLC), Philippe Mvouo. Il s'agit, entre autres, de Bernard Makiza, Anne-Marie Samba, Marcel Malet, Edouard Adzotsa et de Françoise Kitouka. Ce geste louable vient, enfin, lever le voile sur le doute et les inquiétudes qui entouraient la délivrance de cette carte professionnelle, impatiemment attendue depuis des décennies par les professionnels des médias, mais aussi confirmer dorénavant son effectivité à leur profit.

Dans son discours, le président du CSLC a déploré la réticence des promoteurs et responsables d'organes de presse qui tergiversent quant à aller déposer les dossiers d'attribution de la carte de presse à leurs collaborateurs auprès des services du régulateur, pour que celle-ci leur soit établie et délivrée.

« La carte de presse est devenue une chimère aux yeux des professionnels de l'information et du micro que vous êtes. Non ! Elle ne l'est pas et ne saurait l'être. La carte de presse est désormais une réalité concrète. Hélas, malgré une vaste campagne menée à Brazzaville et Pointe-Noire, le CSLC n'a enregistré aucun dossier de demande d'attribution de celle-ci. Cette attitude blâmable est encouragée

par les promoteurs et dirigeants des médias, qui n'ont fait d'efforts qu'à entretenir l'anonymat de leurs journalistes », a déploré Philippe Mvouo.

Une manière pour le président du CSLC d'inciter les responsables des médias à aller déclarer les pièces professionnelles des journalistes évoluant dans leurs structures.

« Les Dépêches de Brazzaville » et La « Semaine Africaine » ont marqué l'année 2018. Faisant le monitoring des médias, le CSLC a relevé que la pratique journalistique, de manière globale, n'a connu d'amélioration significative en 2018. Toutefois, quelques médias se sont bien illustrés, en termes de professionnalisme. Dans la presse écrite, Philippe Mvouo a jeté les fleurs sur le quotidien « Les Dépêches de Brazzaville » et sur le bihebdomadaire épiscopal, « La Semaine Africaine », pour leur professionnalisme avéré.

Dans le sous-secteur de l'audiovisuel, par contre, Vox TV, DRTV et Top TV ont également innové, se plaçant sur le chemin du professionnalisme. Le reste des médias, a martelé le président du CSLC, a encore du chemin à parcourir.

Parlant des perspectives de l'année 2019, le CSLC a indiqué que la régulation, l'autorégulation et la co-régulation afficheront une nouvelle donne dans ses relations avec les organes de presse, les journalistes, les associations des journalistes professionnels ainsi que les plates-formes d'associations des journalistes qui vont naître sous peu.

Firmin Oyé

REMISE DE LA CARTE PROFESSIONNELLE

Les journalistes honoraires récipiendaires ont dit...

Ayant reçu leur carte d'identité professionnelle, quelques vieilles icônes de la presse congolaise, ravies de cette marque de reconnaissance, ont exprimé, de tout leur cœur, leur gratitude à l'endroit du Conseil supérieur de la liberté de communication, le régulateur et principal concepteur de cette pièce d'identité du journaliste.

Bernard Makiza

En réalité, c'est une opération qui n'aurait pas dû être faite comme cela se passe aujourd'hui car, c'est une opération de routine. La loi prévoit que les journalistes honoraires puissent bénéficier aussi de la carte de presse, c'est une très



bonne chose, parce que cela permet aux autres professionnels des médias de décider de pratiquer le métier de journaliste jusqu'au bout. Cette carte nous permet d'exercer notre métier sans être embêtés et cela nous réjouit énormément.

Marcel Malet

Je suis très ému de cette reconnaissance du Conseil supérieur de la liberté de communication. C'est aussi une marque d'attention à notre égard, par rapport à ce que nous avons fait, quand nous exerçons ce métier extrêmement complexe, en tant



que professionnels actifs. C'est

aussi une manière de la génération montante des journalistes d'exprimer leur marque de confiance vis-à-vis de ceux qui ont pratiqué ce beau métier. Nous ne pouvons qu'être satisfaits de cette marque d'attention à notre égard.

Anne-Marie Samba

Première journaliste à présenter le journal en langues nationales Je suis débordée de joie, je manque même les mots pour l'exprimer. Cette marque de reconnaissance est le résultat de ce que nous avons semé. Nous avons



bien semé, aujourd'hui, nous récoltons de bons fruits. Je remercie infiniment le Conseil supérieur de la liberté de communication car, étant admise à la retraite, je me croyais déjà dans les oubliettes. Grand merci parce qu'il a reconnu ce que j'ai fait pour le pays.

Françoise Kitouka

C'est une joie immense que je ressens, parce que tout le temps que nous avons œuvré dans ce métier, nous n'avions jamais pensé à une carte de presse. C'est une innovation, je tiens vraiment à remercier



le Conseil supérieur de la liberté de communication qui a tout fait pour que les journalistes aient leur carte professionnelle. Une pièce qui leur permettra de travailler en toute liberté et sécurité.

Edouard Adzotsa

C'est une carte de presse, ce n'est pas pour moi un événement, parce que tout le monde nous a vus à l'œuvre. Son attribution à nous, journalistes honoraires, est une marque de reconnaissance que le ré-



gulateur nous a faite. Je profite donc de l'occasion pour

demander aux dirigeants des organes de presse de déclarer cette pièce capitale pour le journaliste professionnel, au profit de leurs collaborateurs car, elle donne de la valeur au journaliste et à la profession.

Propos recueillis par F.O.

HYDROCARBURES

Le ministre de tutelle tient à la promotion du domaine minier congolais

Jean-Marc Thystère Tchicaya a réitéré son invite aux investisseurs congolais évoluant dans le secteur pétrolier à participer aux appels d'offres relatifs aux zones libres du domaine minier national.

« Dans ce contexte économique toujours fragile, il est fondamental de se projeter vers l'avenir de notre secteur qui passe par un ambitieux programme de promotion de notre domaine minier. Le lancement récent de la deuxième phase de la promotion des zones libres du bassin côtier s'inscrit dans cette dynamique », a déclaré le ministre des Hydrocarbures, lors du comité sur les prix fixés des hydrocarbures au Congo, au quatrième trimestre de 2018.

Jean-Pierre Thystère Tchicaya a relevé que la promotion précédente a permis d'attribuer quatre nouveaux permis d'exploration dans l'off-shore et l'on-shore.

Pour attirer les investisseurs, garantir la stabilité et les équilibres nécessaires, un dispositif législatif et réglementaire solide vient de compléter le code des hydrocarbures. L'élaboration d'un nouveau contrat de partage de production type qui s'appliquera à tous les nouveaux permis est en cours.

Des textes d'application relatifs au code des hydrocarbures sont actuellement en examen au niveau du gouvernement. De même, le Congo négocie avec ses partenaires historiques majeurs, la révision des conventions d'établissement qui datent de 1968. Il s'agit de la volonté du gouvernement de permettre le rééquilibrage des relations économiques par la mise en adéquation du contrat de partage de production en vigueur dans le pays. Cette année, un accent particulier



Une vue des participants à la réunion des prix (Adiac)

sera aussi mis sur l'élaboration d'un cadre juridique gazier permettant de structurer cette filière et de diversifier l'économie à travers les projets de valorisation du gaz. Dans le secteur de l'aval pétrolier, des dispositions réglementaires ont été prises en 2018, d'une part, pour améliorer l'approvisionnement du pays en produit pétrolier fini, d'autre part, pour régler la problématique du transport massif du carburant.

Tendance baissière des prix des hydrocarbures au quatrième trimestre 2018

Les moyennes trimestrielles des prix fixés des hydrocarbures produits au Congo, présentées par la directrice des Hydrocarbures, Thérèse Goma, arrêtées au cours de la réunion des prix du quatrième trimestre en dollars par baril se présentent comme suit : Djéno mélange : 78,241 ; 61,667 ; 54,725. Nkossa Blend : 81,148 ; 56,784 ; 51,466. Yombo : 76,854 ; 60,40 ; 53,187. Les valeurs de Nkossa butane sont : 57,429 ; 42,537 ; 32,418 contre 39,296 ; 30,346 et 27,302 de Nkossa propane.

Le baril du Brent daté a donc ouvert le trimestre à 84,7 dollars et l'a clôturé

à 50,2 dollars, réalisant une chute drastique de 34,5 dollars, soit 41%. Ce réfléchissement est dû notamment à l'intensification des craintes d'une offre excédentaire avec une production record en Arabie saoudite, aux Etats-Unis et en Russie ainsi que la guerre commerciale persistante entre Washington et Pékin. Des perspectives du marché pétrolier au premier trimestre 2019 dépendront, par ailleurs, de la guerre commerciale entre ces deux grandes puissances ainsi que des sanctions contre l'Iran, des incertitudes autour du Brexit, du respect des coupes de

production annoncées par l'Organisation des pays exportateurs de pétrole (Opep).

« Au-delà de ces tendances et des prix fixés que nous venons de valider, l'année 2018 est un repère important dans l'histoire des hydrocarbures, parce qu'elle marque l'adhésion de la République du Congo à l'Opep », a conclu le ministre des Hydrocarbures.

La prochaine réunion des prix qui sera organisée par la société Chevron aura lieu du 16 au 17 avril.

Lopelle Mboussa Gassia



LIBRAIRIE LES MANGUIERS

LIBRAIRIE
LES MANGUIERS

Un Espace de Vente

Une sélection unique de la
LITTÉRATURE CLASSIQUE
(africaine, française et italienne)

Essais, Romans, Bandes dessinées,
Philosophie, etc.



Un Espace culturel Pour vos Manifestations :

Présentation des ouvrages, Conférences-débats, Dédicaces
Emissions Télévisées, Ateliers de lecture et d'écriture.

Horaires d'ouverture:

Du lundi au vendredi (9h-17h)
Samedi (9h-13h)



Brazzaville : 84 bd Denis Sassou N'Goussou
immeuble Les Manguiers (Mpila),
Brazzaville République du Congo

FLÉCHÉS • N° 01

SPECTRE SAGA	ENNEMIS DES GRECS PLANTE QUI PIQUE	PROVINCE D'ESPAGNE C'EST MOI	RÉCALC-TRANT	NÉGATION CRAINTE	ARBUSTE À FLEURS JAUNES MER D'ASIE
			AGENT DE SAVEUR		
TCHÈQUE C'EST LUI LE CHEF				PÉRIODE HOMME DE L'EST	
			GRANDE DANS LE CIEL PLANTE À BULBE		
PLAISANTE DÉMODÉE		CHANTE EN ALLEMAND	PLUTÔT RAIDE ROCHE MEUBLE		
				DANS LA GAMME	PIÈGE
TRAQUÉE	SAUCE RELEVÉE PAYS DE MONTAGNES			MARIN EN CUISINE EFFECTUE UNE OPÉRATION	
			FAIT PARTIE DE L'ACTE		
RIVIÈRES À SEC PARFUME LE PASTIS			POSSESSIF FEUILLE À MÂCHER	ACADÉMIE OS LONG	
		DÉCOUPER DU CUIR MATIÈRE GRASSE			
DÉFORMÉE	PIÈCE DE SOUTIEN	TRANSPORT PUBLIC	PESANT D'OR ABIMER		PLACE DU MARCHAND
SAINTE MÈRE ORDRE DE MARCHÉ			AFFLUENT DE LA GARONNE CALE D'USINAGE		DÉCHIFFRÉ
	ESPRIT		S'ACHÈTE FACILEMENT		
SOUS L'EAU				CHOISI	

MOTS MÊLÉS

C	R	T	A	L	C	O	O	L	E	B	R	E	S	P
R	O	E	G	E	R	R	A	Z	I	B	M	T	I	D
O	T	M	E	R	U	T	U	S	A	C	E	S	R	V
T	S	U	P	E	E	D	I	M	U	H	T	I	E	H
T	A	F	C	L	C	N	O	L	L	I	R	G	N	A
I	C	P	U	O	I	Y	A	U	L	L	O	E	I	S
N	A	M	I	I	R	C	L	D	Z	I	P	L	U	A
E	S	P	A	R	A	M	E	C	I	E	O	L	Q	R
O	Q	R	S	B	V	N	O	T	C	N	L	E	A	D
E	U	U	A	A	B	A	R	Q	U	E	T	T	E	
T	I	U	I	C	L	A	C	G	A	E	D	S	A	U
E	N	V	Z	P	O	G	A	G	E	N	D	A	H	X
M	Z	E	Z	P	E	T	R	I	N	U	P	P	I	L
S	E	R	A	I	L	G	U	E	P	A	R	D	T	V
E	H	P	R	O	M	A	C	A	V	X	E	L	I	S

- | | | |
|-----------|-----------|----------|
| AGENDA | EQUIPE | PETRIN |
| ALCOOL | FUMET | PISTIL |
| AMORPHE | GRENADINE | PREVU |
| AUTOCARS | GRILLON | QUINZE |
| AVARICE | GUEPARD | RAZZIA |
| BARQUETTE | HASARDEUX | SERAIL |
| BIZARRE | HUMIDE | SERBE |
| CABRIOLE | LEGISTE | SILEX |
| CASTOR | LIPPU | SUTURE |
| CHILIEN | LYCEE | TAHITI |
| COMPLICE | METEO | TAPIR |
| CORMORAN | METROPOLE | TAQUINER |
| CROTTIN | MULETA | VERGLAS |
| CURACAO | PARAMECIE | VIADUC |
| DOUZE | PASTEL | |

MOTS CASES • N° 01

- 2 LETTRES**
AI - AN - AU - CE - DE - EU - IL - TE
- 3 LETTRES**
CEP - CLE - IRE - NUL - OLE - ORL - ORS - PUR - SEL
- 4 LETTRES**
DOTE - ELUE - ETAI - LIES - NIET - NUÉE - OUIE - TIEN - UNIR
- 5 LETTRES**
AINSI - ANCRE - ARENE - CANAL - CESAR - LAPIN - LOESS - OASIS - OSCAR - OUATE - PESTE - RASER - RIDER - STASE
- 6 LETTRES**
BANCAL - BORDEL - CANARI - CELERI - ESPERE - NOROIT - SOLEIL - TEINTA - TREPAN

EN PARTANT DES CHIFFRES REMPLISSEZ LA PAGE DE TELLE SORTE QUE CHAQUE COLONNE DE 3 X 3 CONTIENNE UNE SEULE FOIS LES CHIFFRES DE 1 À 9

• SUDOKU • GRILLE DIFFICILE • N° 01 • • SUDOKU • GRILLE FACILE • N° 01 •

6	3		4	7	9			
								3
	8	5	6		4			
9			6					2
		3			9			
4			8					7
		4			6	5	8	
1								
			2	3	1		9	4

3	1	4			9			5
	8	2	5			9	1	
9				2		7		
				3	7	6	8	
				6	5			
	3	1	9	4				
		8		9				6
	6	9			2	3	7	
1			4			8	9	2

LA SOLUTION DE LA SEMAINE

SOLUTION Le mot mystère est **disc-jockey**

Mots casés

MOTS CASES N° 00

B	O	R	N	E	E		E	P	I
E	U	E		P	U	E	R	I	L
L	E	V	R	E	S		R	A	S
I	D	E	A	L		J	E	U	
E		N	I	E	C	E		L	A
R	A	D	E		E	T	H	E	R
	M		S	A	L	E	E		D
P	E	T		I	L		R	U	E
A		R	E	G	E	N	T		U
P	O	I	L			A	Z		U
O	U					U	S	A	I
T	I	R	E			I	S	L	A
A	R	A	S	E		E	C		U

Mots fléchés

MOTS FLÉCHÉS • N° 00

C	P	E	O	E	O					
M	I	S	A	N	T	H	R	O	P	E
N	U	M	E	R	O	B	I	D	E	
L	E	P	R	E	N	D	S	I		
A	L	E	V	I	N	T	A	T	E	
A	S	L	I	N	E	A	I	R	E	S
T	A	U		T	U	R	N	E	T	
R	E	I	N	S	E	R	E	E	A	H
	G	E	L			N	E	F	L	E
M	I	L	A	G	E	E	R	E	R	
S	O	U	M	I	S	S	I	O	N	
D	O	N	S	B	U	R	U	E	E	
L	A	V	I	S	A	I	S	M		
V	E	R	N	I	E	I	S	S	U	E
E	U	T	E	R	P	E	E	S	T	

• SUDOKU • GRILLE DIFFICILE • N° 00 • • SUDOKU • GRILLE FACILE • N° 00

1	9	6	5	8	7	4	3	2
8	3	4	6	9	2	7	5	1
2	5	7	3	4	1	9	8	6
7	2	5	1	6	9	3	4	8
3	4	8	7	2	5	6	1	9
6	1	9	4	3	8	2	7	5
4	7	1	9	5	6	8	2	3
5	6	2	8	7	3	1	9	4
9	8	3	2	1	4	5	6	7

9	2	8	6	5	3	1	4	7
7	1	3	9	8	4	6	5	2
6	5	4	7	2	1	9	8	3
4	6	7	5	3	9	2	1	8
3	9	5	8	1	2	7	6	4
1	8	2	4	7	6	5	3	9
5	4	6	3	9	7	8	2	1
2	3	9	1	6	8	4	7	5
8	7	1	2	4	5	3	9	6

LU POUR VOUS

« La famille africaine » d'Emile Gankama

Paru en janvier 2019 aux éditions Les lettres mouchetées, l'ouvrage est le quatrième essai de l'auteur, journaliste et écrivain.

Sur près de cent pages comprenant sept chapitres, Emile Gankama fait une étude sociologique d'une Afrique capable de se développer, pourvu que les Africains eux-mêmes prennent conscience de leurs conditions existentielles.

Le titre nous donne, à première vue, une idée d'un livre traitant du mode de vie des familles africaines, entendues, d'après le dictionnaire Larousse, comme un ensemble de personnes ayant des liens de parenté par le sang ou par alliance.

Après lecture, on se rend compte qu'il s'agit d'une analyse approfondie de trois événements majeurs ayant marqué et impacté positivement et négativement le continent africain, à savoir la traite négrière, la colonisation et les indépendances.

L'auteur n'est pas fataliste pour autant sur l'avenir de l'Afrique. Au contraire, il achève son ouvrage sur une note d'espoir.

(... *L'Afrique est sans doute le continent qui ne doit pas manquer au rendez-vous du partage en suivant sa route vers le progrès. Sans s'aliéner ses valeurs mais, en accordant au travail productif la place*

qui lui revient ». Page 82.

Parlant de la traite négrière, Emile Gankama met l'accent notamment sur le fait qu'elle a dépossédé le continent africain de ses hommes et femmes valides se constituant de ce fait des réserves importantes de main d'œuvre ; comme l'avait relevé, selon l'auteur, l'historien sénégalais, Guèye Mbaye, en ces termes : « *La traite négrière a modifié la structure des villages africains, elle a détruit dans certains cas l'aspiration à la sédentarisation qui fonde chez l'homme le besoin de se rendre maître du lieu qu'il habite, de le transformer à son avantage* ». Page 39.

Pour ce qui est de la colonisation, après avoir montré qu'elle n'avait pas que des effets néfastes, Emile Gankama nuance ses propos en affirmant qu'il « *est nécessaire d'aborder les grandes questions par le côté où elles nourrissent leurs contradictions dans l'unité* », avant d'ajouter que « *L'Afrique a mal négocié sa sortie de la colonisation au regard de la succession des coups d'Etat, seul moyen d'accession au pouvoir au lendemain des indépen-*

dances dans plusieurs pays africains ». Pages 56-57.

En effet, l'Afrique a eu beaucoup d'épreuves à surmonter au cours de sa marche vers le progrès. Sitôt qu'elle est sortie de la colonisation, le mouvement des indépendances s'invite « *douloureusement* » dans certains Etats. Ainsi, commente l'auteur, « *près de soixante ans après les indépendances, elle regarde toujours envieusement vers l'Europe, comme on regarde vers une âme bienfaitrice. Elle regarde également avec une once de culpabilité vers l'Amérique qui a vu arriver ses enfants enchaînés. Quand elle se tourne vers elle-même, elle ne fait pas preuve d'audace, d'engagement et de cohésion* ». Page 60.

C'est ainsi qu'Emile Gankama estime qu'après un aussi long chemin, sans renier son identité, l'Afrique doit se frayer un passage dans l'univers de la modernité ; en se secouant un peu et

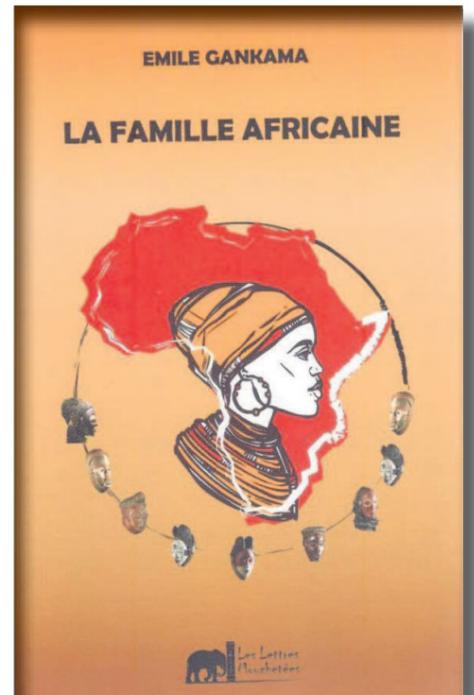
davantage.

« *L'Afrique est, en effet, une grande famille qui doit cesser d'avoir honte de ce qu'elle est. Mais le peut-elle vraiment ? Bien sûr ! A condition qu'elle ne prenne pas fait et cause pour les économies des autres, pour s'arrimer au développement qui suppose la coopération avec les Etats et les peuples d'autres pays du monde, sur des bases égalitaires* ». Page 80.

« *La famille africaine* » est un appel à la prise de conscience des Africains. Cet essai est à lire, il est en vente à la Librairie Les Manguiers (Les Dépêches de Brazzaville).

Qui est l'auteur ?

Emile Gankama, né au



Congo-Brazzaville, est journaliste, diplômé en sociologie. Directeur des rédactions du quotidien « Les Dépêches de Brazzaville », il est, par ailleurs, l'auteur de plusieurs ouvrages.
Roger Ngombé

TOUR DE CADRAGE DE LA CAF

Même avec une défaite de deux buts d'écart, AS Otoho passe

Après avoir fait le service maximum au match aller 3-0 face à Kampala City, AS Otoho livrera le match retour le 20 janvier, en terre ougandaise. L'objectif, selon le président actif du club, Olanqué-Mo, est de se mettre à l'abri de toute surprise désagréable.

Les poulains d'Alou Badra ont, en effet, un pied dans la phase de poules de la coupe de la Confédération africaine de football (CAF) mais rien n'est déjà acquis de façon définitive. AS Otoho qui jusque-là n'a pas encore remporté un match de compétition africaine à l'extérieur tentera

de relever ce défi. Par rapport à la performance du match aller, en cas de nul, le club congolais entrera dans la phase de poules. Même une défaite de deux buts d'écart : 0-2, 1-3, ne l'empêchera pas de poursuivre son aventure continentale. Seulement, Kampala City est une équipe joueuse, capable de réaliser le même exploit que son adversaire et déséquilibrer l'équation de qualification du représentant congolais. AS Otoho a donc l'obligation de tout faire pour sauvegarder son avantage.

Rominique Makaya

CÔTE D'IVOIRE

Le groupe star de la musique ivoirienne, Magic System, a annoncé une tournée en 2019 pour « *appeler à l'apaisement* » en vue de l'élection présidentielle de 2020. Le groupe, qui a fêté ses 20 ans en 2017, fera une tournée, en partenariat avec l'Union européenne, dans le pays profond. « *Nous voulons passer un message d'union et d'unité. Une élection ce n'est pas forcément la guerre* », a souligné le leader de ce groupe, Salif Traoré,



dit ASalfo appelant les hommes politiques à tenir « *des discours responsables, dépourvus de haines* ». « *La Côte d'Ivoire ne doit plus revivre ce qu'elle a connu il y a dix ans* », a-t-il insisté, évoquant la crise post-électorale qui a fait 3.000 morts en 2010-2011. De nombreux Ivoiriens et des observateurs craignent des troubles pour la présidentielle de 2020, alors que la scène politique ivoirienne est en pleine recomposition.

SÉNÉGAL

Le Sénégal dispose désormais d'un Train express régional (TER) qui fonctionne au courant électrique. Le TER va répondre aux besoins des déplacements d'environ 124 000 passagers et va générer six mille emplois directs et indirects. L'infrastructure a un coût global de 568 milliards francs CFA. La Banque islamique de dévelop-

pement a contribué à hauteur de 197 milliards de francs CFA, la coopération française 133 milliards, la Banque africaine de développement 120 milliards et l'Etat du Sénégal 124 milliards. Le TER devrait commencer les trajets commerciaux dans six mois. En attendant, des séries de tests sont prévues pour que la population s'adapte à cette nouvelle infrastructure.

GOURMANDISE POÉTIQUE

Poète à l'honneur :

Claude Emmanuel ETA ONKA

Date :

Vendredi 18 janvier 2019

Heure :

15 h 00

Lieu :

**Librairie Les Manguiers
(Les Dépêches de Brazzaville)**

Pour tout renseignement

06 666 84 94 / 05 551 89 46



**LIBRAIRIE
LES MANGUIERS**